

REPUBLIQUE

FRANCAISE

DEPARTEMENT
du
GARD

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le 13/04/2022

ID : 030-213002215-20220331-DEL2022_03_025-DE

Mme Le Maire,



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Séance du Jeudi 31 Mars 2022**

**Numéro et objet
de la délibération :**

2022_03_025

**AFFAIRES
GENERALES**

**RAPPORT ANNUEL DE
LA POLITIQUE
FONCIERE**

**RAPPORTEUR :
Nathalie NURY**

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX et le TRENTE ET UN MARS, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation en date du 24 mars 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Nathalie NURY, Maire.

Etaient présents : Michel BERARDO, Gilles COLOMBIER, Luc ROUSSELOT, Soraya BON, Philippe FAURE, Claire SEGUIN, Nicole BOUCHE, Marc COUZELAS, Isabelle ASSEMAT, Lionel JOURDAN, Christian CANDELA, Philippe INDERBITZIN, Luc PACINI, Luc EUZET, Cora MUNOZ, Sandrine COTTAZ, Manon GRAVELEINE, Maryvonne PUGIBET, Christian GARCIN, Dominique GUSCHING,

Absents excusés :

Karine FERRARO qui donne pouvoir à Soraya BON
Lauriane GOMIS qui donne pouvoir à Michel BERARDO
Sylvain REBOUL qui donne pouvoir à Gilles COLOMBIER
Solenne EMMANUELLI qui donne pouvoir à Isabelle ASSEMAT
Jackie BRUNET qui donne pouvoir à Maryvonne PUGIBET
Patrick MANETTI

Absents :

Jean-Marc TAILLEUR ; Marie-Christine JANSEN

Secrétaire de séance :

Isabelle ASSEMAT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2241-1,

Considérant qu'il est dressé le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de la commune de Roquemaure,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le Conseil Municipal :

PREND ACTE du rapport annuel de la politique foncière 2021 ci annexé.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Copie certifiée conforme.

Mme Le MAIRE

Nathalie NURY

